Compte-rendu de la commission Tourisme, Culture et Communication

Invitation envoyée le 7/11/2023

"Aux membres de la commission Tourisme,

Bonjour à toutes et à tous,

Monsieur Gilles Noël, Vice-Président en charge du Tourisme, de la Culture et de la Communication au sein de la CCHNVY, vous convie à la prochaine commission Tourisme qui se déroulera

le mercredi 15 novembre 2023 à 18h,
salle Océan à la Maison de la Formation, 10-12 rue de Druyes, 58500 Clamecy.

Monsieur Pascal Dores, directeur de la Transverse, sera parmi nous afin de nous présenter un bilan de la saison estivale 2023 et les manifestations prévues pour la saison 2024.

Nous vous remercions de nous confirmer votre présence par retour de mail et restons à votre disposition pour toute question.

Bien cordialement.

Pour Monsieur Gilles Noël,
VP Tourisme, Culture et Communication "

Présents :

Excusés :

Après les mots de bienvenue du VP, l'Ordre du Jour est déroulé.

TOURISME

Chantiers en cours au port intercommunal à Clamecy

Capitainerie avec des consultations d'entreprises abouties / lots qui s'élèvent à 960K€ (80% de subventions – Europe, Etat, région, CD58), un permis de construire validé en cours de signature et un début de travaux au printemps 2024. L'idée d'y intégrer le projet Micro-Folies* durant l'hiver est à l'étude.

Quai des plaisanciers avec une prévision de travaux de près d'1M€ (20% de subvention VNF annoncées, un volontarisme de l'Etat non chiffré, le CRBFC ne finançant pas de l'infrastructure, et des difficultés pour obtenir à ce jour du FEDER rural). Les négociations se poursuivent auprès du CR BFC. Ce futur chantier prolonge l'étude effectuée sur les 160 mètres de linéaire concerné et financée par VNF en 2023.

OTSI

Après une saison compliquée et les quelques jours où les bureaux ont dû fermer au regard de la réalité de nos ressources humaines insuffisantes, il est nécessaire de « reconstruire », d'améliorer les conditions d'accueil (température intérieure, notamment) et renforcer notre organisation dès 2024.

A VENIR

Réflexion

Etude de **stratégie touristique**** territoriale à lancer en 2024, après les déboires de Nièvre Attractive qui, pour des raisons de restructuration ne réalisera pas ce chantier « plan de croissance tourisme » ;

Etude d'opportunité à lancer en 2024 afin de créer une **voie verte** sur le linéaire de l'ancienne voie ferrée de Marcy à Clamecy - soutien de l'Etat avec du FNADT attendu.

Faute de personnel au sein de l'otsi qui est à reconstituer et renforcer, l'interco est dans l'impossibilité d'assurer la maîtrise d'ouvrage intercommunale d'un prochain **festival du flottage**. De plus, ce type d'évènement relève plus d'1 initiative municipale à l'image d'une ville, cité du flottage et son engagement auprès de l'IATR en 2022, d'une construction évènementielle à forte retombée pour elle-même (et non au profit de l'interco), sur des espaces publics purement municipaux, … ;

Remerciements à l'association **Flottescale** qui a représenté avec ses bénévoles et le service tourisme interco le territoire aux fêtes de la Loire, Orléans – fin septembre 2023. Une subvention de 4K€ + les frais de transport est inscrite au budget tourisme 2023 (4300€ / DM de 11/2023).

CULTURE

Point d'actualité

Reporting de l'action « arts de la rue » - été 2023 et perspectives 2024 : Pascal DORES, directeur de la Transverse avec un support d'informations retraçant les saisons passées et actions menées sur le périmètre, présente un rapport spécifique ;

Ecole intercommunale de musique et de danse dans un bâtiment municipal mis à disposition à Clamecy : point d'actualité de cette rentrée 2023

L'effectif de + de 220 est marqué cette année par une hausse de 25% comparé au nombre d'adhérents enregistré à la rentrée de 2022. Beaucoup plus d'inscriptions constaté en danse y compris pour le Hip-hop - nouvelle discipline et beaucoup d'inscriptions en éveil et initiation musique et danse et un cours mis en place à Varzy (les élèves de 3 à 7 ans) ce qui est très positif pour l'avenir de l'école.

Un volume d'heures plus important est à prévoir l'année prochaine pour répondre à la très forte demande dans certaines classes (piano et guitare notamment) mais aussi pour élargir l'offre de cours collectifs et développer les activités sur un deuxième pôle (Varzy).

Danse à partir de 4 ans,
éveil, initiation, classique et jazz (débutant, moyen et avancé), contemporaine (pour adultes en situation d'handicap), Jazz adultes et Hip-hop (débutant et confirmés)

Cours d'instrument individuels : accordéon, alto, batterie, chant, cornemuse, flûte traversière, guitare, piano, saxophone, trompette, violoncelle

Cours collectifs de musique : chant choral (junior et adulte), technique vocale, piano, guitare (adultes en situation d'handicap), ukulélé, atelier blues, groupe musiques actuelles, formation musicale (enfant et adulte), musique de chambre, ensemble de cornemuses et musiques traditionnelles

Le remboursement à la CC des recettes de 1/2022 à 6/2022 des inscriptions d'élèves encaissées par la mairie de Clamecy est en cours (alors que les dépenses sur la période ont été entièrement couvertes par la CC) ;

A VENIR

4 propositions de convention en 2024 – SSAC, Transverse, EvieDanse et association de la Philarmonie

COMMUNICATION

Magazine interco crée et titré 589. Sa distribution dans toutes les BAL des 30 communes est assurée par La Poste durant la semaine 50

QUESTIONS DIVERSES

Nomination de 2 + 2 représentants de la CC au Groupe d'Action Locale du programme LEADER Morvan : G NOEL et David LETORD + Bernard CLAIRE et Jacques PLANCHON

2. ENSEMBLE : vivre la transition sociale par le création de collectif et de liens

- *Culture* : soutien aux réalisations, évènements, actions, mise en place d'équipements permettant de faciliter la transition et de sensibiliser au changement climatique ;
- Soutien aux développement des activités sportives de pleine nature et de loisirs et l'accès à la nature (organisation, valorisation, communication et conception, réalisation des équipements).
- Soutien aux démarches de concertation, de co-construction avec la population, démarches participatives et design de politiques publiques.

** micro folies*

Une Micro-folie propose des contenus culturels ludiques et technologiques pouvant s'installer dans tous les lieux existants bénéficiant d'un accès internet. Elle se décline localement en fonction du lieu d'accueil au profit des publics diversifiés. Lieu de vie culturel, convivial et gratuit accessible à tous, la Micro-folie peut non seulement être déplacée dans différents lieux mais aussi proposer des contenus locaux spécifiques (richesses patrimoniales du territoire, gastronomie, etc…)

*Véritable **plateforme culturelle de proximité** au service des acteurs de terrain pour animer le territoire, l'intercommunalité s'est lancée en 2021 dans le projet de création d'une **Micro-Folie itinérante**, qui aura vocation à aller à la rencontre de différents publics dans différents lieux du territoire (écoles, musées locaux, établissements spécialisés...)*

Les objectifs de la Micro-folie sont nombreux :

- *Proposer une nouvelle forme d'accès à la culture ;*
- *Permettre de découvrir des lieux et chefs d'œuvre emblématiques nationaux et internationaux, avec une approche ludique et innovante ;*
- *Animer le territoire, en créant un nouveau lieu de vie convivial et accessible à tous, avec une médiation culturelle dédiée ;*
- *Valoriser les richesses patrimoniales du territoire, en local et selon les possibilités, au sein du réseau Micro-Folies ;*
- *Développer un partenariat avec les établissements scolaires et les équipes culturelles.*

Dans un premier temps, la base de vie de la Micro-folie sera installée dans la galerie de l'Office du Tourisme à Clamecy. Cet emplacement se justifie de par sa situation idéale, en plein cœur du pôle de vie principal de la CCHNVY, ce qui permettra aux habitants, comme aux touristes, de profiter pleinement de cet équipement structurant.

Puis, dans un second temps, la Micro-folie pourra, en basse saison, s'établir au sein de la salle de la convivialité prévue dans la future capitainerie intercommunale, située Port des jeux à Clamecy, afin que ce lieu puisse vivre pendant la saison hivernale.

La collectivité doit prendre en charge l'investissement dans l'équipement et les modules accompagnant la Micro-Folie, ainsi que l'aménagement du lieu qui accueillera la structure quand celle-ci ne sera pas en déplacement sur le territoire. Le coût minimum d'investissement est estimé à 40 000€.

Il faudra également recruter un médiateur culturel à temps plein, chargé de l'animation de la Micro-folie, qui bénéficiera d'une formation gratuite de 2 jours proposée par la Villette et financée par la dotation spécifique du Ministère de la Culture.

*** <u>marché d'AMO du plan de croissance tourisme</u>*

- phase 1: approfondissement des études disponibles, état des lieux et caractérisation du tourisme sur le périmètre Interco
- phase 2: élaboration d'une stratégie tourisme:
- Définir une feuille de route du territoire, sur le volet tourisme, en lien avec les politiques publiques du territoire (notamment en termes d'attractivité / développement économique),
- Prendre en compte pour ce faire les premières orientations évoquées précédemment,
- Approfondir le volet filières en lien avec la tonalité choisie (exemple : tourisme fluvial, tourisme vert, slow tourisme, écotourisme…) afin de confirmer leur pertinence
- Etre force de proposition et utiliser les spécifiâtes touristiques locales en atout stratégique
- phase 3: formalisation d'un plan d'actions:
- Décliner la stratégie arrêtée en phase précédente en actions,
- Prioriser les actions à mettre en œuvre, de manière réaliste, en prenant en compte les moyens humains et financiers mobilisables par la CCHNVY
- Echelonner les actions dans le temps,
- Définir les modalités de chaque action : estimation, porteur, contenu, interfaces, indicateurs de suivi et de résultat, financements, indicateurs développement durable…

Durée globale de l'étude 18 mois. Présentation de chaque rendu par phase en conseil communautaire.

Fin des travaux : 19h30

Gilles NOËL
VP TCC